



VILLE FRANCHE
SUR MER

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE NICE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2015 À 18 HEURES

L'an deux mille quinze, le vingt-trois février, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le dix-sept février, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire

- **Étaient Présents :** Monsieur André BEZZINA, Madame Catherine BARRAJA, Madame Joëlle BRAVETTI, Monsieur Jean-Paul GEAY, Madame Pasquale HATTEMBERG, Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI Madame Juliana CHICHMANIAN, Monsieur André BIANCHERI, Madame Monique LAUGIER, Monsieur Joseph COSENTINO, Madame Christiane FROUTE, Monsieur Robert BOJANOVICH, Madame Marie ADAMO-BRONSONE, Monsieur Régis BELLI, Madame Claudine KHOKHLOV, Monsieur Jean-François GIAUME, Madame Isabelle PALAZZOLI, Monsieur Florian VIALLA, Madame Gisèle AMEDEO, Monsieur Bernard REBUFFEL Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN, Madame Christine PETRUCCELLI, Monsieur Richard CONTE.

Absents avec procurations :

- Monsieur Jean-Louis BAUCHET, donne procuration à Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI
- Madame Anne RAINAUD, donne procuration à Monsieur Christophe TROJANI

Absents :

- Monsieur Cédric CIRASA
- Madame Patricia DEGUS
- Madame Marie-Paule ZANOTTI

Monsieur Florian VIALLA est élu secrétaire de séance

**1 / OBJET : BUDGET ANNEXE PARCS DE STATIONNEMENT WILSON
– BARMASSA – MARINIÈRES – DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE.**

Monsieur Jean-Paul GEAY expose à ses collègues,

Conformément aux dispositions des articles L2312-1 ; L3312-1 et L4311-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Communes de 3500 habitants et plus doivent organiser un débat d'orientations budgétaires.

En préambule, en 2015 l'attention du monde local et de ses partenaires (entreprises, associations...) va être focalisée sur l'évolution des marges de manœuvre financières. Le contexte économique peut porter, associé aux effets

de cycle et à une réduction plus forte qu'en 2014 des dotations de l'Etat, laissent présager un repli des dépenses d'équipement et une diminution des dépenses de fonctionnement.

Le présent rapport d'orientations budgétaires se compose de deux parties :

- La première partie retrace les grandes lignes du budget annexe des parkings en 2014
- La deuxième partie expose les orientations du budget annexe des parkings en 2015

Le Compte administratif 2014 fera l'objet d'une délibération avant le mois de juin prochain, les chiffres qui vous sont communiqués correspondent à l'exécution budgétaire identique au compte de gestion du trésorier municipal. C'est un simple état des lieux

I- Le budget annexe parking Wilson, Marinières et Barmassa

Les recettes d'exploitation se sont élevées à 69.228,46 €. Elles comprennent une subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe pour un montant de 42.751,83 €, ainsi qu'une somme de 26.476,63 € pour le remboursement de mis à disposition d'agents à la SPLV

Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 68.575,81 €. Elles comprennent les intérêts de la dette pour 20.382 €, et les dotations aux amortissements pour la somme de 46.425 €.

Les recettes d'investissement se sont élevées à 136.426,27€. Elles comprennent pour 46.425 € les dotations aux amortissements et pour 90.001,27 € la subvention d'équilibre du budget principal vers le budget annexe.

Les dépenses d'investissement à 110.877,07€, correspondent au remboursement du capital de la dette pour 110.077,07 € et 800 € d'acquisition de matériel.

L'annuité de la dette en 2014 s'est élevée à 130.459,68€ (110.077,07€ en capital et 20.382,61€ en intérêts)

II- le Budget 2015

Le Conseil Municipal, par délibération du Conseil Municipal du 14 janvier dernier, a voté la transmission universelle du patrimoine de la société publique locale villefrancoise au profit de la commune de Villefranche sur mer.

En conséquence, le passif et l'actif de cette société sont intégrés à partir de cette année dans les budgets communaux (budget principal ou budget annexe).

S'agissant de l'activité parking, le budget annexe du stationnement est reprend en dépenses et recettes la gestion des parkings fermés (Marinières, Wilson, Barmassa).

Le budget prévisionnel 2015 devrait s'élever à la somme de 900.000 €.

- 700.000 € en section de fonctionnement
- 200.000 € en section d'investissement

La section de fonctionnement intègre l'ensemble des charges et contrats de maintenance des différents parkings, le remboursement vers le budget principal des salaires des agents en charge du fonctionnement de ces structures, ainsi que les intérêts des emprunts. La recette concerne les redevances des parkings pour la somme de 700.000 €

La section d'investissement regroupe le capital de la dette, ainsi que des enveloppes financières pour l'acquisition de matériel et d'éventuels travaux à réaliser dans les différentes enceintes.

La section d'investissement à 207.800,00€

L'annuité de la dette sera de 130.461€ se répartissant en 17.329 € d'intérêts et 113.132 € de capital.

La dette restant due au 1^{er} janvier 2015 est de 684.015,83€. Elle était de 794.092,90 € au 1^{er} janvier 2014.

Après en avoir débattu

Le Conseil Municipal prend acte de ce document



Le Maire, 

La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :

- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives